

# **RÈGLEMENT de la Compétition**

**Le club Omnisports KM 42 Saint-Just-le-Martel organise une Marche Nordique sur la commune de Peyrat le Château "site d'Auphelle Lac de VASSIVIERE" le Dimanche 22 Juin 2024.**

**NOM DE L'ÉVÈNEMENT : TOUR DU LAC DE VASSIVIERE**

**Coordonnées organisation :**

**Sites internet :**

<http://km42enlimousin.fr/>

<https://www.facebook.com/TDLVassiviere>

<https://www.facebook.com/Marche-Nordique-KM42-St-Just-le-Martel-148898128809021/>

email : [km42enlimousin@gmail.com](mailto:km42enlimousin@gmail.com)

Tél : Bruno Lacroix 06 04 15 91 40

## **La manifestation :**

Une épreuve de Marche Nordique Chronométrée de 26 km inscrite au challenge national Marche Nordique Tour 2023/2024.

Cette compétition est une épreuve à label Régional N°281468 de type Marche Nordique Compétition Nature (MNCN).

Le parcours de 26 km emprunte le sentier de rives du Lac de Vassivière en Limousin.

Il est composé de + de 85% de chemins et sentiers et le reste en bitume.

Les marcheurs nordiques doivent respecter le balisage de l'organisation. L'accompagnement des compétiteurs n'est pas autorisé (quelque soit le moyen : à pied, vélo, moto etc...)

## **La sécurité :**

La sécurité des compétiteurs est assurée par un médecin ainsi que par une équipe de secouristes.

2 Personnes de l'organisation (dont les numéros de téléphone seront indiqués sur les dossards des participants) seront au PC marche à Auphelle. Ils se chargeront de coordonner les secours avec l'équipe médecin-secouristes. Sur le terrain, des signaleurs seront là également pour assurer la sécurité des marcheurs et seront en relation avec le PC marche.

Une moto tout terrain sera à disposition du PC Secours avec un pilote, pour transporter secouristes ou médecin le plus rapidement possible dans les endroits difficiles d'accès.

2 VTT navigueront également sur le circuit pour surveiller et prévenir d'un éventuel problème.

Lorsque les concurrents arrivent sur des voies ouvertes à la circulation publique, le respect intégral des dispositions du code la route s'impose et ils doivent respecter les

directives des signaleurs si besoins en est.

Chaque marcheur nordique du TOUR DU LAC DE VASSIVIERE, s'engage à venir en aide à toute personne en danger ou en difficulté et à transmettre le plus rapidement possible les informations nécessaires au PC sécurité ou à un signaleur le plus proche.

Il est fortement recommandé de porter une tenue adaptée à la météo du moment et notamment de porter des chaussures de type Trail. Il est également très conseillé de se munir d'une quantité d'eau assez importante malgré la mise en place de 4 points de ravitaillement.

Chaque marcheur a l'obligation d'avoir avec lui :

- Un téléphone portable.
- Un sifflet
- Une couverture de survie

L'organisateur se réserve le droit de contrôler la présence de ces 3 objets avant la compétition et d'interdire le départ au marcheur s'ils venaient à manquer.

### **Les ravitaillements :**

Les compétiteurs sont autorisés à porter une poche à eau.

4 ravitaillements sont prévus sur le parcours

R1 au km6,9

R2 au km 13,6

R3 au km 18,3

R4 au km 22

+ un ravitaillement plus copieux à l'arrivée.

### **Départs et arrivées:**

Les départs se feront groupés, Lieu : Auphelle le samedi 22 juin à 13h00

Si le peloton est jugé trop important par l'organisateur, un ou plusieurs SAS pourront être mis en place.

Arrivée Auphelle

### **Dossards :**

Positionnés sur la poitrine à l'aide de 4 épingles et visible sur tout le parcours.

L'organisation Tour du lac de Vassivière a fait appel à la société PerfEvent pour la gestion des inscriptions, du chronométrage et des classements. Les concurrents des différentes épreuves auront un système de chronométrage et classement par puce électronique qu'ils devront restituer à la fin de leur épreuve.

Un chronométreur officiel pourra également

### **Inscriptions + conditions de participation :**

- Se connecter sur le site "PerfEvent", compétition: Tour du lac de Vassivière 26 km Marche Nordique
  - Marcheurs autorisés à s'inscrire :
  - licence FFA Athlé compétition, Athlé running, Athlé entreprise, pass j'aime courir,
- Les marcheurs non licenciés, devront joindre à l'inscription un certificat médical de non-

contre indication à la pratique de la marche nordique en compétition, datant de moins d'un an à la date de l'épreuve.

Cette compétition étant une épreuve labélisée, les marcheurs nordiques licenciés dans un club devront impérativement porter le maillot officiel de celui-ci.

### **Tarifs :**

A partir de 22€ et ensuite, majorations.

### **Paiement :**

Sur le site sécurisé du partenaire de PerfEvent..

### **Retrait des dossards:**

Le jour de la course sur la base d'Auphelle jusqu'à ½ h avant le départ de la compétition.

### **Annulation en cas de force majeure :**

En cas de force majeure ou d'événement exceptionnel, l'organisateur se réserve le droit d'annuler ou d'arrêter l'épreuve en cours.

L'organisateur peut être forcé également à annuler l'événement en cas de conditions météorologiques (alerte météorologique orange ou rouge) empêchant la pratique de la marche ou course à pied en compétition, catastrophes naturelles (séisme, tempête), catastrophe sanitaire, ou événements politiques majeurs (révolution, guerre, attentats).

L'organisateur

### **Assurance :**

L'organisation est couverte en responsabilité civile. Il appartient aux coureurs et marcheurs non-licenciés de se couvrir d'une assurance individuelle accident.

### **Parking :**

Différents lieux de parking seront proposés et fléchés, ils devront respecter les règles de stationnement du code de la route. Les conducteurs sont priés de ne pas entraver les déplacements des riverains.

### **Douches :**

Douches au camping d'Auphelle.

### **Respect du site :**

Tous les participants s'engagent à ne rien jeter sur le parcours en dehors des zones de ravitaillement où des sacs-poubelle sont prévus à cet effet. Vous traverserez des propriétés privées gracieusement prêtées par leurs propriétaire le temps de la compétition et la reconduction de notre manifestation tient en partie au respect que nous aurons pour ces lieux.

Les concurrents s'engagent à ne pas laisser de papiers ou détritrus sur le parcours.

### **Déroulement de l'épreuve :**

Des VTT de l'organisation ouvriront la compétition et la fermeront.

La route n'étant pas fermée à la circulation, les coureurs ou marcheurs sont priés de rester prudents en respectant les consignes des organisateurs et le balisage prévu.

### **Barrière horaire:**

Pour des soucis d'organisation, au vu de la longueur de l'épreuve, l'organisateur a mis en place une barrière horaire mi-parcours à Broussas au ravitaillement N°2 (km13,6).

Les marcheurs devront passer ce point en moins de 2h45mn (soit à 15h45 maxi).

Ce qui correspond à une moyenne de 5km/h.

Les marcheurs ayant dépassé ce délai seront mis hors course.

### **Règlement spécifique épreuve de Marche Nordique :**

L'épreuve de Marche Nordique étant labélisée par la fédération Française d'Athlétisme,

**LES CONCURENTS DEVRONT RESPECTER SCRUPULEUSEMENT**

**LE REGLEMENT MARCHE NORDIQUE COMPETITION DE LA FFA ACTUEL.**

Des juges seront sur le parcours pour veiller au bon respect du règlement.

Le règlement FFA sera affiché au départ du parcours.

### **Récompenses :**

Trois premières femmes et aux trois premiers hommes au classement scratch de la compétition. Récompense également 1er par catégorie H & F.

Une médaille pour tous les arrivants.

Récompense également à la première équipe. (2 filles, 2 garçons)

### **Droits d'image :**

Tout participant autorise l'organisation à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation au "TOUR DU LAC DE VASSIVIERE " sur tous les supports y compris les documents promotionnels et ou publicitaires et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

### **CNIL**

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, tout participant dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données le concernant. Sauf opposition de sa part ces informations peuvent être transmises à nos différents partenaires.

**La participation au "TOUR DU LAC DE VASSIVIERE" implique l'acceptation du règlement par chaque concurrent. Le concurrent s'engage sur l'honneur à ne pas anticiper le départ et à parcourir la distance complète avant de franchir la ligne d'arrivée.**